

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DU PEUPLE

-----  
CABINET

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, Nous vaincrons

PARTICIPATION DU BURKINA FASO À LA 152<sup>E</sup>  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION  
INTERPARLEMENTAIRE

-----  
DISCOURS DE L'HONORABLE DAOUDA DIALLO, 4<sup>E</sup>  
VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU  
PEUPLE DU BURKINA FASO

-----  
ISTANBUL, DU 15 AU 19 AVRIL 2026.

- **Excellence Monsieur le Président de la Grande Assemblée Nationale de Türkiye, Président de 152e Assemblée de l'UIP**
- **Madame la Présidente de l'UIP,**
- **Monsieur le Secrétaire général de l'UIP,**
- **Mesdames et Messieurs les Présidents de Parlement,**
- **Honorables membres de l'UIP,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi d'abord de vous adresser, au nom du peuple burkinabè et du Président de notre Parlement, le Docteur Ousmane BOUGOUMA, l'expression de notre fraternité sincère.

J'associe à ces salutations notre reconnaissance aux autorités et au peuple turcs pour l'accueil empreint d'attention et de considération qui nous est réservé.

**Chers participants,**

**Mesdames et Messieurs**

Il est des moments où les rencontres internationales dépassent le simple cadre institutionnel pour devenir des espaces de lucidité collective. La présente Assemblée s'inscrit dans l'un de ces moments.

À travers le monde, les lignes de fracture se multiplient, les équilibres se fragilisent, et les certitudes d'hier cèdent la place à des interrogations profondes. Des conflits ouverts ou latents rappellent, parfois brutalement, que la paix demeure une construction inachevée.

Dans ce contexte, le thème qui nous réunit « *cultiver l'espoir, consolider la paix et assurer la justice pour les générations futures* » ne relève pas de l'incantation. Il constitue une exigence stratégique et morale.

**Distingués invités ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

Cultiver l'espoir, ce n'est pas nier la gravité des crises. C'est refuser qu'elles dictent notre horizon. L'espoir véritable ne se proclame pas : il se structure. Il se construit dans des politiques publiques cohérentes, dans des institutions crédibles et dans la capacité de nos sociétés à transformer l'épreuve en levier de résilience. Pour les parlementaires que nous sommes, cela implique d'assumer pleinement notre rôle : non seulement produire la loi, mais aussi anticiper, protéger et orienter.

Au Burkina Faso, cette responsabilité s'inscrit dans une dynamique de transformation visant à renforcer notre autonomie stratégique, à valoriser nos ressources et à investir dans le capital humain, socle de toute projection durable vers l'avenir.

**Honorables invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

La paix, quant à elle, ne peut être envisagée comme une simple absence de conflit. Elle suppose des conditions :

- la reconnaissance mutuelle ;
- l'équité dans les relations internationales ;

- Le respect des souverainetés.

Dans la région du Sahel, cette paix se construit dans un environnement particulièrement exigeant, où les défis sécuritaires se conjuguent à des urgences humanitaires et à des attentes sociales fortes. Face à cela, nos populations font preuve d'une résilience remarquable. Elles rappellent, par leur engagement quotidien, que la stabilité ne peut être importée : elle se forge de l'intérieur, avec l'appui de partenariats respectueux et équilibrés.

**Chers Honorables,**

**Mesdames et Messieurs ;**

Cette rencontre intercontinentale de parlementaires, s'inscrit dans une dynamique historique de refondation de nos États, où les Parlements ont un rôle central à jouer dans la concrétisation de notre vision partagée d'indépendance, de souveraineté et de développement harmonisé.

Le Burkina Faso s'engage, pour sa part, à jouer pleinement sa partition afin que cette organisation tienne ses promesses et réalise les nobles objectifs qui lui sont assignés.

**Chers collègues**

Il n'y a pas de paix durable sans justice crédible. Mais la justice, pour être pleinement opérante, doit être perçue comme juste — c'est-à-dire impartiale, accessible et en phase avec les réalités des peuples. Cela vaut tant au niveau national qu'au niveau international.

Dans un monde où les asymétries persistent, où certaines normes semblent s'appliquer de manière différenciée, la quête de justice devient indissociable d'un effort de rééquilibrage des relations internationales.

C'est dans cet esprit que les pays de l'Alliance des États du Sahel – le Burkina Faso, le Mali et le Niger – ont engagé une trajectoire fondée sur la réaffirmation de leur souveraineté et la recherche de solutions adaptées à leurs contextes. Cette démarche ne se veut pas une rupture, mais une contribution à un ordre international plus équitable, fondé sur le respect mutuel et la responsabilité partagée.

**Mesdames et Messieurs,**

Notre responsabilité collective est aujourd'hui de faire en sorte que l'espoir ne soit pas un privilège géographique, que la paix ne soit pas sélective et que la justice ne soit pas relative. Autrement dit, de redonner à ces principes leur portée universelle. Cela suppose de dépasser les postures, d'interroger nos pratiques et de renforcer la sincérité de notre coopération.

En définitive, si nous devons retenir une seule ambition commune, ce serait celle-ci :

faire en sorte que les générations futures héritent non pas d'un monde simplement stabilisé, mais d'un monde rendu plus juste et plus intelligible.

**Honorables invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

Le parlement du Burkina Faso et la délégation qui m'accompagne,,

Par ma voix, se réjouissent de la tenue de ce cadre d'échanges et je formule le vœu que nos travaux soient couronnés d'un succès éclatant.

Vive la coopération interparlementaire !

**Je vous remercie.**